

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 680/SG/CG portant augmentation de l'indemnité mensuelle de M. Moussa Mohamed Anfare dit « Douda Mohamed », Cadi du Cercle de Dikhil

n° 680/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-  
MANS

Date de publication

30 avril 1968

Numéro JO

n° 9 du 10/05/1968

Date du numéro

10 mai 1968

### TEXTE INTÉGRAL

M. Moussa Mohamed Anfare dit «Douda Mohamed», Cadi de Dikhil, percevra une indemnité mensuelle de dix-huit mille cinq cent trente-cinq francs Djibouti (18.535 FD) à compter du 1er avril 1968.